



Bulletin du RIOCM

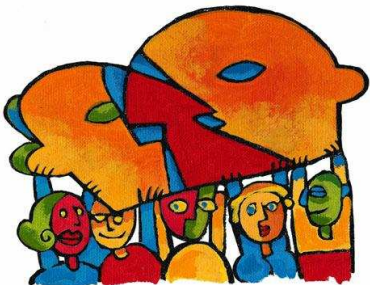
Aux organismes communautaires
de Montréal

ÉDITION 2007 - NUMÉRO JANVIER

Dans ce numéro

- 1 Résolutions du nouvel an
- 1 Mobilisation PSOC
- 2 Retour sur l'AGA 2006
- 3 Prochaine rencontre : Assemblée spéciale
- 3 Tournée des CSSS
- 4 Campagne cartes-postales PSOC
- 6 Tournée loi P-38.00
- 7 Offre d'emploi au RIOCM

**Le RIOCM souhaite une
année de solidarité et de
bonheur pour TOUTE la
population de Montréal**



Résolutions du nouvel an

Chaque début d'année amène avec lui son lot de questionnements sur nos priorités et le sens à donner à nos actions. On veut prendre des résolutions pour que la nouvelle année se passe encore mieux que la précédente et on se lance parfois des défis.

Pour un regroupement d'organismes communautaires de base comme le RIOCM, les défis qui nous attendent en 2007 tournent autour d'un enjeu incontournable : permettre aux organismes communautaires montréalais de poursuivre leur mission de solidarité et de transformation sociale.

Il va sans dire que cette solidarité incarnée par les milliers de personnes impliquées dans le mouvement communautaire de Montréal se confronte souvent aux politiques économiques et sociales qui ont plutôt comme moteur la compétition et le profit et rendent le sommet de la pyramide est de plus en plus exigü. *Suite page 5.*

Mobilisation nationale pour le PSOC

Le financement à la mission des organismes communautaires (PSOC) est nettement insuffisant pour la grande majorité des organismes communautaires à Montréal et au Québec. Ce sous-financement a des impacts directs sur la capacité des groupes à réaliser leur mission et aussi sur les conditions de travail des employéEs. Voilà pourquoi le RIOCM se joint à la Coalition des TROCs pour réclamer deux choses :

1. **Le maintien de la vocation traditionnelle du PSOC** comme programme de financement à la mission globale et une reddition de compte annuelle reconnaissant l'autonomie de gestion des groupes.
2. Un **rehaussement significatif de 200 M\$ du financement à la mission** pour l'ensemble des organismes communautaires du Québec (avec un plan **d'urgence de 67 M\$** dès maintenant).

Une campagne de lettre a été orchestrée en novembre et décembre derniers, qui a permis à **125 organismes communautaires de Montréal**, et à plusieurs centaines d'autres de toutes les régions du Québec, de manifester au ministre Couillard leur appui à ces revendications. *Suite page 5.*

AGA 2006 : vivement les priorités du RIOCM !

L'AGA du RIOCM a réuni, le 25 octobre dernier, près de 50 organismes communautaires de Montréal qui ont décidé des priorités d'actions pour 2006-2007. Nous avons cru bon, en ce début d'année, vous les rappeler. Il va sans dire que la mise en œuvre de ces priorités sera tributaire de l'implication active des membres du RIOCM en plus du travail de la permanence.

1. Terminer la restructuration organisationnelle du RIOCM

- Élire un CA de sept membres (2 postes toujours vacants)
- Terminer la révision des règlements généraux
- Terminer la révision des outils de gestion des ressources humaines
- Combler le poste à la coordination (c'est fait !)
- Revoir la politique de *membership* et les catégories de secteurs

2. Renforcer la vie associative

- Démarche de réflexion au sein du RIOCM sur la question des communautés culturelles
- Stratégie de communication à consolider
- Reprendre les *Mardis du RIOCM* (4 à venir d'ici l'été)
- Bulletins du RIOCM
- Campagne de recrutement de nouveaux membres

3. Outiller les membres sur la réforme en santé et services sociaux

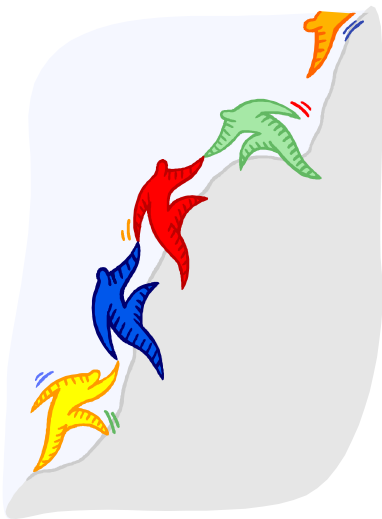
- Organisation de formations
- Collaboration avec la Coalition des TROCs et la Coalition Solidarité Santé
- Publication de bulletins et de documents d'information

4. Défendre l'autonomie des organismes communautaires

- Participation aux travaux régionaux avec l'Agence de la santé en priorisant ceux touchant le cadre de financement régional, le modèle d'entente de services et le respect de la confidentialité
- Participation à la CTROCs et aux campagnes nationales pour préserver la vocation du PSOC à la mission et pour augmenter le financement
- Développer des alliances régionales avec d'autres acteurs dans différents dossiers touchant la santé et les services sociaux ainsi que l'autonomie des groupes

5. Défendre et préserver les programmes sociaux au Québec

- Participation aux mouvements et coalitions régionales et nationales, en concordance avec la mission et la plateforme du RIOCM (*J'ai jamais voté pour ça !* ; Coalition Solidarité Santé)
- Appuis à des groupes menant des luttes, en concordance avec les valeurs et principes du RIOCM
- S'assurer de bien évaluer et mesurer chacune de ces implications en lien avec le CA du RIOCM et les membres



« La mise en œuvre de ces priorités sera tributaire de l'implication active des membres du RIOCM en plus du travail de la permanence. »

RAPPEL – Assemblée spéciale sur le cadre de financement : le 16 janvier

Chers membres, faisant suite à notre AGA du 25 octobre, le RIOCM vous invite à une assemblée de discussion sur le projet de cadre de financement régional pour les organismes communautaires en santé et services sociaux. Ce cadre de financement fait partie des travaux en cours entre les regroupements régionaux, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, les CSSS et les autres établissements.

Nous invitons les membres de RIOCM préoccupés par le développement et la répartition du financement à la mission à participer à cette réflexion.

Quand : mardi 16 janvier 2007, 9h30 à 12h00 (accueil : 9h00)

Où : Centre St-Pierre, 1212, rue Panet, salle 200 (métro Beaudry)

**** À partir de 9h00, nous vous offrons les viennoiseries et le café ****

SVP inscrivez-vous en remplissant le formulaire que vous avez reçu par courriel en décembre ou téléphonez-nous au 514.277.1118.



Tournée des CSSS de Montréal : menace d'une localisation du PSOC ?

Le RIOCM participait durant l'automne à une tournée de présentation du Cadre de référence régional. Ces rencontres du personnel de direction et des organisateurs communautaires des CSSS a permis aux délégués communautaires des regroupements régionaux de présenter les balises de relations souhaitées entre les organismes communautaires et le réseau public mais aussi d'entendre les préoccupations des gestionnaires des CSSS.

Soulignons d'entrée de jeu que le Cadre de référence a été généralement bien accueilli par les représentants des CSSS qui ont souligné l'importance de ce document pour encadrer et baliser les relations entre le milieu communautaire et le réseau. Tous s'entendaient pour dire que ce cadre est une excellente base mais que ce sont son application et les travaux entourant sa mise en œuvre qui seront déterminants. Les CSSS sont particulièrement intéressés par les questions entourant les ententes de services et le financement des organismes, ce qui les place sur la même longueur d'onde que les organismes communautaires.

Complémentarité ou autonomie ?

Cependant, force nous est de constater que si les préoccupations sont similaires, l'optique dans laquelle ces questions sont abordées est très différente.

En effet, la question de la complémentarité des organismes communautaires avec l'offre de service du réseau a été maintes fois soulevée par les CSSS. ↵



« La localisation du PSOC menacerait l'autonomie des organismes communautaires en accentuant la complémentarité et la sous-traitance. »

Suite ↪ Tournée des CSSS de Montréal : menace d'une localisation du PSOC ?

Leur participation de plus en plus active aux projets cliniques, en tant que partenaires, semble avoir créé de nouvelles attentes chez certains gestionnaires des CSSS. Ceux-ci commencent à réclamer que les organismes communautaires organisent leurs services en fonction des besoins populationnels territoriaux et donc en complémentarité avec ceux offerts par le réseau public.

À titre d'exemple, on peut citer les services à la petite enfance (SIPPE) pour lesquels les organismes communautaires et les CLSC se sont partagés la responsabilité d'une clientèle cible commune, les jeunes parents et les familles en difficulté.

Dans le secteur des OSBL d'habitation, le nouveau cadre de référence SHQ-MSSS réclame que tous les futurs projets de logement sociaux avec support communautaire s'inscrivent, dès leur élaboration, dans le continuum de services des réseaux locaux soumis à l'approbation des CSSS. Cette nouvelle approche risque de remettre en cause l'autonomie des OSBL d'habitation qui deviendraient alors une composante *de facto* de l'offre locale de services, contribuant malgré eux à la communautarisation des services publics d'hébergement.

Localisation du PSOC ?

Lors de la tournée, nous avons entendu quelques CSSS commencer à réclamer une localisation de la gestion des budgets dédiés aux organismes communautaires, dont le PSOC. Cette demande semble liée à une volonté d'autonomisation des CSSS dans leur gestion des réseaux locaux de services et dans leur capacité d'obtenir les leviers financiers pour supporter les organismes communautaires de leur quartier.

Jusqu'à maintenant, le financement PSOC a été reconnu comme une contribution inconditionnelle à la mission des organismes communautaires et n'a jamais été lié à des plans de services ou à une reddition de comptes particulière.

Compte tenu de notre analyse de la réforme Couillard et des impacts potentiels de la mise en œuvre des réseaux de services intégrés sur l'autonomie des organismes communautaires, le RIOCM est convaincu que la gestion du financement à la mission PSOC doit demeurer à l'Agence, au pallier régional, tel que nous l'avons demandé et obtenu du MSSS. La localisation du PSOC menacerait l'autonomie des organismes communautaires en accentuant la complémentarité et la sous-traitance sans ajouter un sou de plus au budget disponible globalement. Toute tentative d'assujettir le financement à la mission aux priorités locales des CSSS nuirait sans aucun doute à l'autonomie de gestion démocratique des groupes et serait contraire à la Politique de reconnaissance de l'action communautaire (PRSAC).

Voilà pourquoi nous devons demeurer vigilants quant au développement de la réforme Couillard et à l'avenir du financement des organismes communautaires. Nous sommes convaincus que c'est à travers une solidarité régionale et nationale de tous les secteurs que nous arriverons à exercer la pression nécessaire pour permettre la consolidation des organismes communautaires. Toute division du mouvement nous affaiblirait. Nous comptons donc sur vos oreilles et votre voix pour assurer un suivi du dossier !



Résolutions du nouvel an

Suite de la page 1

En effet, Statistiques Canada publiait le 13 décembre dernier un rapport¹ démontrant que les familles du quintile supérieur détenaient 75 % de la richesse totale des ménages en 2005, contre 73 % en 1999 et 69 % en 1984. Corollairement, la richesse des 20 % des familles les plus pauvres a ainsi diminué de 43 % de 1999 à 2005. Les organismes communautaires savent mieux que quiconque les effets de cet appauvrissement généralisé car ils en sont les premiers témoins. Ceux-ci refusent vigoureusement cette concentration de la richesse qui nuit cruellement à la solidarité sociale.



Que faire face à cette situation ? Il faut prendre des résolutions et essayer de les suivre !

En 2007, nous nous engageons à :

- Dénoncer toutes les politiques qui auront pour effet d'appauvrir la population ou de couper des services publics dont ils bénéficient et profiter des campagnes électorales fédérale et provinciale pour se faire entendre.
- Revendiquer un meilleur soutien des organismes communautaires qui jouent un rôle clé de solidarité sociale tout en respectant leur nécessaire autonomie d'action.
- Offrir aux organismes communautaires des espaces d'échange et de délibération qui sont les préalables incontournables de l'action.

Le RIOCM souhaite donc une excellente année de solidarité et de bonheur pour TOUTE la population de Montréal !

¹ <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/061213/q061213c.htm>

Mobilisation nationale pour le PSOC

Suite de la page 1

À Montréal, la situation financière de certaines d'organismes communautaires est extrêmement précaire et cela se manifeste par l'épuisement des travailleuses et des travailleurs et une mise en péril de l'action des organismes auprès de leurs membres.

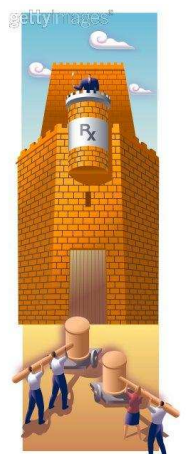
Malgré le 1,8 M\$ de développement alloué à Montréal en 2006-2007, les dernières données sur le financement PSOC des organismes de Montréal démontrent que :

- 50 % des organismes reçoivent moins de 60 000 \$ par année en PSOC
- Près de 50 organismes sont accrédités au PSOC mais stagnent à 0 \$
- En 2006-2007, 75 % des organismes de Montréal n'ont reçu aucune somme en développement, dont plusieurs secteurs entiers comme : personnes démunies, communautés culturelles et jeunesse

Cette situation est inacceptable et doit cesser ! Les organismes communautaires de Montréal devront faire entendre leur voix haut et fort en 2007 en participant activement à la campagne PSOC.

Le RIOCM a demandé en décembre à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal d'appuyer les revendications des organismes communautaires en acheminant une lettre au ministre Couillard.

Le RIOCM vous interpelle à nouveau pour solliciter votre appui dans le cadre de cette campagne ! **Voir page 6**



Campagne nationale pour le PSOC

Deuxième acte : cartes-postales

À Montréal, 125 organismes communautaires en santé et services sociaux ont participé à la campagne de lettre d'appui du mois de décembre dernier, pour appuyer notre délégation communautaire et revendiquer la reprise de leurs travaux avec le MSSS. À l'échelle du Québec, ce sont 700 lettres qui ont été recueillies par notre coalition nationale, la CTROCs et par la Table des regroupements provinciaux (TRPOCB). Cela représente 30 % des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux.

Cette participation a porté fruit puisque le comité ministériel sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire s'est réuni avant les fêtes et une rencontre est prévue pour le 9 février. Bravo !

Dans la foulée des actions pour une reconnaissance de la mission des organismes et en cette période pré-électorale, voici, dans un deuxième temps, ce que le RIOCM vous propose – de concert avec les regroupements des autres régions – pour maintenir la pression sur le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Campagne d'appui pour le rehaussement du financement à la mission globale

- ↪ **Les participants** : les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux
- ↪ **Quand** : dès le 9 janvier jusqu'au 19 janvier 2007
- ↪ **Comment** :
 1. Reprendre la carte postale ci-jointe
 2. Inscrire votre nom, le nom de votre organisme, son adresse
 3. Insérer votre logo
 4. **Envoyez la carte au RIOCM par courriel ou par la poste** (les coordonnées sont inscrites à la toute fin de ce présent bulletin).
- ↪ Vous pouvez, si vous le désirez, reproduire cette carte et la faire signer individuellement par l'équipe de travail, vos membres, les bénévoles...
- ↪ Ce sont vos délégués du RIOCM et de la CTROCs qui déposeront l'ensemble des cartes provenant des différentes régions du Québec au bureau de Philippe Couillard à la fin du mois de janvier.

Cette action sera accompagnée d'un communiqué de presse aux médias et sera suivie d'une autre action en février. La CTROCs envisage de voir culminer ces actions vers une grande mobilisation le 23 octobre 2007.

Merci de votre participation !

Annonces des membres du RIOCM



Invitation à participer à une tournée de consultation sur la garde en établissement

La loi P-38.00



Évaluons sa dangerosité

Action Autonomie, le collectif de défense de droits en santé mentale de Montréal et le comité CAGE (comité d'action sur la garde en établissement) vous invite à participer à une tournée de consultation sur la garde en établissement.

Un peu d'histoire : En 1998 la Loi sur la protection du malade mental était modifiée pour devenir la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental représente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*. Le collectif de défense de droits, l'Association des groupes en défense de droits (AGIDD) et plusieurs autres groupes et regroupements avaient été en Commission parlementaire défendre les intérêts des personnes et batailler pour le respect des droits, des choix et pour l'avancement des pratiques psychiatriques. De son côté, le Ministère s'était alors engagé à faire l'évaluation de cette loi 3 ans plus tard, soit en 2001, nous avons été informée il y a quelques mois que nous en étions à l'orée, mais nous l'attendons toujours...

Pendant ce temps, Action Autonomie a continué à promouvoir et défendre les droits, entre autres, des personnes mises sous garde souvent dans des conditions où la dignité des gens est mise en cause, mais aussi dans des circonstances difficiles ayant des conséquences trop souvent traumatisantes. C'est dans ce contexte et toujours à la recherche de meilleures conditions et solutions pour les personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale, que notre groupe a décidé de faire une tournée de consultation, sous forme de débat d'idées et que nous vous proposons une rencontre chez vous.

La tournée s'adresse donc à vous : militants, militantes, administrateurs, administratrices, membres, intervenants, intervenantes, parents et amis, amis, regroupements, groupes de femmes, groupe d'entraide, groupes d'itinérance, etc.

La formule est la suivante : **Nous vous proposons d'aller animer un débat dynamique dans votre groupe d'une durée de 3h30** (incluant les pauses), le dernier 30 minutes étant un jeu interactif et léger. Action Autonomie a préparé l'outil de débat pour qu'il soit simple et qu'il n'y ait pas besoin de formation préalable. Par contre, si vous souhaitez en savoir plus AVANT de faire le débat, nous pouvons vous fournir des outils et textes simples pour vous mettre tous et toutes au même niveau de connaissance sur le fonctionnement et les bases de cette loi. Le groupe qui nous reçoit décide de sa composition : travailleuses et travailleurs seulement, avec le conseil d'administration, avec les membres...Il nous fera plaisir de vous laisser l'outil de débat si votre choix était de refaire le débat avec vos membres dans un deuxième temps ; ainsi, vous pourriez donc vous-même animer votre deuxième rencontre.

Notre objectif est de terminer la tournée de consultation vers la fin de février 2007. Nous vous demandons donc de choisir une date entre le mois de décembre 2006 et février 2007 et il nous fera plaisir de la mettre à notre agenda. Évidemment, le tout sans frais.

Nous espérons pouvoir compter sur votre disponibilité pour nous recevoir et qu'ensemble nous enrichissions nos arguments et notre discours en faveur des personnes qui vivent ou ont vécu la garde en établissement.

Au plaisir,

Caroline Stewart

Caroline Stewart, coordonnatrice

Pour fixer une date avec nous ou avoir plus d'informations

Contactez Claudelle Cyr ou Caroline Stewart

(514) 525-5060 ou lecollectif@actionautonomie.qc.ca

Offre d'emploi

Le RIOCM est à la recherche

D'une **adjointe administrative** ou d'un **adjoint administratif**

Le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (le RIOCM) défend et promeut les intérêts communs de ses membres, soit près de 200 organismes et regroupements communautaires autonomes qui œuvrent dans le champ de la santé et des services sociaux et de leurs déterminants.

Nature de la fonction

Sous l'autorité de la coordination et du conseil d'administration, et conformément aux politiques et règlements du regroupement, la personne retenue pour le poste aura pour principales fonctions : tenir les livres comptables informatisés et assurer les suivis budgétaires ; gérer la paie, les fournisseurs et les comptes clients, les équipements et les fournitures ; préparer les états financiers mensuels, la vérification annuelle et produire les rapports financiers gouvernementaux ; s'acquitter de tâches cléricales et logistiques.

Exigences du poste

Formations ou expériences pertinentes en bureautique et en comptabilité. Expérience de trois (3) ans dans un organisme à but non lucratif. Expérience de travail au sein d'un regroupement d'organismes communautaires autonomes, un atout.

Compétences

Connaissance général du milieu communautaire montréalais. Connaissance et mise en œuvre des pratiques administratives et comptables. Excellente connaissance du français écrit. Hâbleries en organisation d'événements. Capacité de travailler dans un contexte de collégialité, de façon autonome et avec un minimum de supervision. Sens de l'initiative et de l'accueil. Bonne communication. Solide maîtrise des logiciels Word, Excel, Simple Comptable et de la messagerie Outlook Express.

Conditions de travail

Contrat d'une durée de six (6) mois. Semaine de 21 heures de travail réparties sur trois jours. 18 \$ / heure. Entrée en fonction : fin-janvier 2007. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 janvier 2007. Par voie postale au : RIOCM, 65, rue de Castelnau Ouest, bureau 401, Montréal (Québec) H2R 2W3. Ou par courriel : info@riocm.ca



REGROUPEMENT
INTERSECTORIEL DES
ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES DE
MONTREAL

65, de Castelnau Ouest, bureau 401
Montréal, QC H2R 2W3
514.277.1118 Téléphone
514.277.2333 Télécopieur
info@riocm.ca

Coordonnateur : Sébastien Rivard
Responsable des communications : Marie-Andrée Trudeau